

Commune de BLÂMONT
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 Février 2016 à 19h

Présents : Guy JAMBOIS, Maire, Gilbert L'HOTE, Jean-Marc VILLA, Adjoints, Yvette DUSSAUSOIS, Ghislaine STOCARD, Francine SCHUMACKER, Blandine SALTZMANN, Xavier VUILLAUME, Jean Louis BONNET, Régine VERLASSEN, Eric PIERSON, Thierry MEURANT

Absents excusés : Danielle Vaillant ayant donné procuration à Gilbert L'HOTE, Cédric ANDRIOT ayant donné procuration à Thierry MEURANT

Absente non excusée : Isabelle CHANE.

Ouverture de la séance à 19h00

- Désignation du Secrétaire de séance : Yvette DUSSAUSOIS

1 – Fermeture du collège de Blâmont, informations diverses : position du conseil municipal

Le Maire retrace la chronologie des faits, certaines questions sont posées par les conseillers présents. Il est proposé par plusieurs conseillers de rédiger une motion adressée à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents de rédiger une motion suite à la décision de fermeture du collège de Blâmont à la rentrée scolaire 2017. Cette motion sera adressée à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

Une copie conforme sera envoyé à : Monsieur le Président de la République, Monsieur le Préfet, à la Presse, à Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Député, Madame et Monsieur les Conseillers départementaux, Madame la Principale du collège de Blâmont, Monsieur le Président de la CCV, Monsieur le Président du syndicat du collège.

Prochain conseil municipal : lundi 22 Février 2016 à 20h00
La séance est levée à 19h55

Le Maire,
Guy JAMBOIS